

## Le contexte

La Soude, la Somme et la Somme-soude sont 3 cours d'eau classés en liste 2 de [l'article L214-17](#) du code de l'environnement. Cela signifie que : « tout ouvrage doit y être entretenu, géré, équipé » afin d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation piscicole.

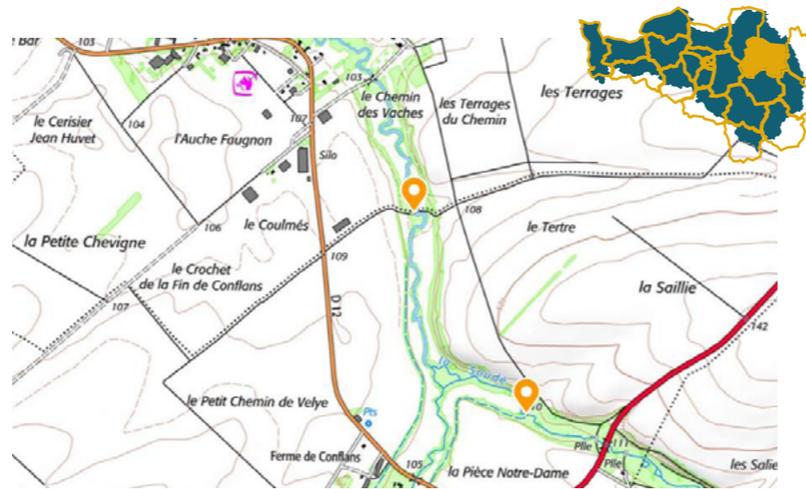
Ces 3 cours d'eau, sur la majeure partie de leur linéaire, étaient des **zones blanches**, c'est à dire des zones où il n'y avait pas de maîtrise d'ouvrages structurée.

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé, en concertation avec l'AESN, que la [Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique](#) apporte son soutien technique aux propriétaires d'ouvrage impactant la continuité écologique.

Ainsi, en 2016, **deux ouvrages ont été arasés** sur la Somme.

Pour continuer dans cette dynamique, la Fédération a aménagé deux ouvrages sur la Soude et la Somme-soude, à Villeseneux et Germinon. Initialement utilisés pour l'irrigation des pâtures, ces derniers étaient devenus obsolètes.

Ces projets ont été portés spécifiquement pour le compte des propriétaires.



Ouvrage sur la Soude avant travaux, 2018



Après travaux, 2020

Coordonnées L93	x : 785459 m	y : 6863497 m
Cours d'eau	Cours d'eau	<b>la Soude et la Somme-soude</b>
	Code masse d'eau	<b>FRHR135 et FRHR135-F6092000</b>
	Pente	<b>NC</b>
	Débit module	<b>NC</b>
Ouvrage	Largeur	<b>NC</b>
	Code ROE	<b>ROE15639 et NC</b>
	Hauteur de chute	<b>0,88m et 1,44 m</b>
	Remous	<b>594 m et 390 m</b>
	Linéaire reconnecté	<b>9950 m</b>

## Les enjeux

- Rétablir la **libre circulation** des poissons et des sédiments par l'arasement ou l'effacement des ouvrages présents sur les cours d'eau.
- Faire **accepter les travaux** par la population locale en conciliant les usages et la restauration de la continuité écologique.
- Avoir un **retour d'expérience** sur la résilience du site pour engager des travaux similaires sur d'autres obstacles présents sur la Soude et la Somme-soude

## Les étapes

2016 *Arasement de deux ouvrages sur la Somme*

2019 *Travaux sur la Soude et la Somme-soude*

## Le témoignage

« Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions malgré une forte opposition locale. C'est regrettable car préjudiciable pour le milieu mais l'animation réalisée par la Fédération a permis de trouver un compromis avec les usagers.

Pour ces actions, il a été choisi de laisser les cours d'eau retrouver leur équilibre naturel. Les lits devraient être stabilisés à N+3 ; le suivi photographique ainsi que les relevés topographiques permettront d'apprécier la résilience du milieu. Ces résultats nous permettront de réaliser des actions similaires.

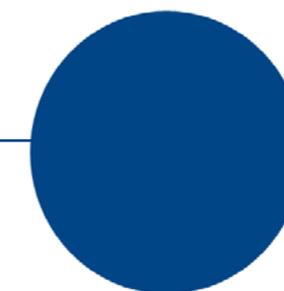
*Emmanuel Godin,  
Chargé de mission Assistance Technique Départementale Gestion des Milieux Aquatiques, Département de la Marne*



Après travaux, 2020

## Le plan de financement

agence de l'eau  
Seine Normandie  
100 %





## Le descriptif des travaux

### 1. Ouvrage de la Soude : effacement

- **Destruction de l'ouvrage**
- Comblement de la fosse de l'ouvrage avec les matériaux pierreux issus de sa destruction.
- **Retalutage des berges** en pente douce au niveau et à l'amont de l'ancien ouvrage.
- Enlèvement des embâcles qui s'étaient accumulés à l'amont de l'ouvrage.

### 2. Ouvrage de la Somme-soude : arasement

- Création d'une rivière de contournement le temps des travaux pour faciliter leur déroulement.
- **Pêche de sauvetage** à l'amont de l'ouvrage.
- **Réalisation d'une échancrure dans le radier** de l'ouvrage pour le rétablissement de la continuité écologique.
- Comblement de la fosse de l'ancien ouvrage avec les éléments pierreux issus de la démolition du radier.
- **Recharge granulométrique** avec des matériaux de taille similaire à ce qui était déjà présent naturellement dans le cours d'eau, afin de stabiliser le fond du lit.



## Le coût du projet

Travaux milieu	40 260 € TTC
----------------	--------------



Contactez la responsable technique de l'action :  
m.denis@peche51.fr



Consolidation des fondations de la passerelle sur la Somme-soude, 2019



Réalisation de l'échancrure, 2019



Recharge granulométrique, 2019



## Le gain écologique

2019

*Presque 10km de cours d'eau sont désormais accessibles à la faune piscicole et aux sédiments.*



Soude après travaux, 2020,



## L'attention particulière

3 anguilles, qui étaient coincées dans une poche d'eau résiduelle, ont pu être sauvées lors de la pêche de sauvetage à l'amont de l'ouvrage situé sur le Somme-soude.



## Les clés de la réussite

Conciliation entre restauration de la continuité écologique et préservation des usages agricoles.



- Accord des propriétaires pour l'effacement de l'ouvrage sur la Soude.
- Le **département de la Marne** suit les sites et réalise des **suivis topographiques** dans le but d'évaluer la résilience du milieu. Ce suivi permettra à terme de mettre en place des actions similaires sur les autres obstacles à la continuité écologique sur la Somme et sur la Somme-soude.
- Pour l'ouvrage sur la Somme-soude, l'effacement n'a pas été possible car un garde pêche privé n'était pas favorable aux travaux. Il considérait en effet que l'ouvrage était franchissable. De plus, les exploitants agricoles voulaient conserver le pont. La Fédération a donc procédé à l'arasement de l'ouvrage.